

Acte de naissance de DAVAUX Jean Joseph Marie [68]

Aujourd'hui vingt-cinq vendémiaire an huit¹ de la République à six heures du soir est comparu à la maison commune de Brest par-devant moi Nicolas HEYROT, officier public, Jean DAVAUX, poulayeur au port, quatrième section, assisté de Joseph François COCHET, invalide de la marine, même section et de Marie KERIOU, fille majeure, première section, lequel m'a déclaré que Audet BERTHELE son épouse en légitime mariage est accouchée hier à trois heures du matin en son domicile d'un garçon auquel a été donné les prénoms de Jean Joseph Marie. D'après cette déclaration et la présentation qui m'a été faite de l'enfant, j'ai rédigé le présent acte que le père et les témoins ont signé, ladite KERIOU a déclaré ne le savoir.

¹ 17 octobre 1799